

Histoire d'escrocs

I

La vengeance par le crédit ou Monte-Cristo

JEAN-MICHEL REY

Histoires d'escrocs

I

La vengeance par le crédit
ou Monte-Cristo

penser / rêver

ÉDITIONS DE L'OLIVIER

ISBN 978.2.8236.0163.3

© Éditions de l'Olivier, 2013

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Extrait de la publication

Ce qu'un homme fait, ce qu'un homme éprouve pour lui-même est insignifiant par rapport à ce qu'il doit supposer que d'autres font ou éprouvent comme il faut pour lui. Aucun homme ne vit seulement son propre équilibre ; chacun s'appuie sur celui des couches qui l'entourent, et c'est ainsi qu'intervient dans la petite fabrique de plaisir de la personne un système de crédit moral extrêmement compliqué sur lequel il nous faudra revenir, parce qu'il n'appartient pas moins au bilan psychique de la communauté qu'à celui de l'individu.

Robert Musil

Avant-propos

Tout le monde connaît les grandes lignes du roman d'Alexandre Dumas, *Le Comte de Monte-Cristo*. En 1815, Edmond Dantès, jeune officier de marine, rentre à Marseille. Il doit se fiancer avec la belle Mercédès. Danglars et Fernand, jaloux de son bonheur, accusent Dantès, dans une lettre anonyme, de fomenter un complot bonapartiste : la preuve en est qu'il a fait escale à l'île d'Elbe. Caderousse s'est joint à cette dénonciation qui n'a strictement aucun fondement. Edmond est arrêté le jour même de ses fiançailles. L'armateur Morrel intervient en vain auprès du procureur Villefort. Sur le point de libérer Dantès, Villefort découvre que ce dernier est en possession d'une lettre, adressée à son père, qui est susceptible de compromettre sa propre carrière. Il détruit la lettre et fait enfermer Edmond Dantès, au château d'If, dans les pires conditions. Après plusieurs années, Edmond y rencontre l'abbé Faria, vieil érudit qu'on croit fou. Il se lie d'amitié avec lui. L'abbé Faria fait comprendre à Edmond toute la machination dont il a été l'objet, l'« obscurité de son propre malheur », et lui révèle aussi un secret : un trésor considérable se trouve sur l'île de Monte-Cristo, qu'il lui

lègue donc de la sorte. Edmond parvient à s'échapper de sa prison à la mort de Faria, en prenant sa place dans le linceul jeté à la mer. Grâce au trésor, il devient le détenteur d'une immense fortune et s'installe à Paris où il prend le nom de Comte de Monte-Cristo. Devenu extrêmement riche et très puissant, il est respecté et craint de toute la société.

Il retrouve l'un après l'autre ceux qui l'ont injustement dénoncé et, par différentes ruses, devient le familier de chacun. Le principal de son activité va consister à ménager des rencontres avec ses accusateurs et à s'introduire peu à peu dans leur intimité, de manière à mettre en œuvre pour chacun le mode de vengeance le plus efficace. Une grande partie du roman raconte les étapes de cette vengeance, accomplies grâce au fait qu'il est capable de prendre des identités différentes et qu'il est devenu un intime de ses ennemis. Ceux qui l'ont dénoncé – Danglars, Fernand et Caderousse – sont punis par Monte-Cristo, mais aussi Villefort qui avait tout intérêt à le faire condamner. La vengeance est, à chaque fois, d'une extrême violence : elle touche les individus concernés autant que leur famille et leurs biens.

Je ne reprends ici que les épisodes de la vengeance qui s'exerce contre Danglars, le comptable de l'entreprise de navigation dans laquelle travaillait Edmond Dantès, un homme devenu entre-temps banquier et baron, bien installé dans la société du moment. C'est d'ailleurs le seul à avoir gardé son véritable nom. Depuis la condamnation de Dantès, il s'est considérablement enrichi et a été anobli.

Une chose me retient avant tout dans le roman de Dumas : l'importance qui est donnée, dans tous les épisodes

concernant le banquier Danglars, à la dimension du crédit. Le terme, on le verra, revient fréquemment, et sous des formes déconcertantes. En bref, on a affaire à ceci : le crédit est susceptible de devenir pour Monte-Cristo un formidable instrument de vengeance et le mobile premier d'une ruine complète. À ce titre, le propos est déjà intéressant, et semble assez nouveau en Europe à l'époque. Mais il le devient davantage encore, grâce aux développements qui accompagnent ce très long récit, aux remarques nombreuses qu'ils permettent, aux prolongements que le récit lui-même suscite, comme à perte de vue. Grande intelligence du roman, sur le terrain économique notamment. On n'y a pas prêté suffisamment attention : il y a là un savoir condensé en quelques dizaines de pages qui frappe par sa cohérence – sur l'état d'une société, les titres usurpés, les rapports induits par l'argent, les relations de pouvoir, etc. Surtout, il y a une réflexion sur la *fragilité* des mécanismes financiers et, donc, sur les possibilités d'y intervenir dans un sens purement destructeur. Le roman fait ainsi état d'un savoir à double face.

Il m'a semblé possible d'isoler certaines séquences du *Comte de Monte-Cristo* et d'en proposer une interprétation, en les mettant en rapport avec des énoncés contemporains, d'écrivains ou de penseurs de la seconde moitié du XIX^e siècle. Ce qui est aussi une manière de réfléchir à l'espace romanesque, à sa capacité de traiter des questions de grande ampleur, à propos du statut même d'une société, qui touchent surtout la place des discours, leur portée réelle, leur efficace. Des questions à propos du croire et du faire-croire, de la crédulité ou de la crédibilité.

Le crédit n'est jamais séparable des innombrables discours qui l'étaient, des croyances qu'il fait naître. Qu'il devienne un objet de fiction peut paraître presque naturel : tout en lui semble s'y prêter, appeler des investissements imaginaires. Cet objet énigmatique s'enrichit à devenir l'objet de fables comme celles évoquées ici. Il acquiert une allure qu'il n'avait pas chez les économistes, devient le point de départ de nouvelles interrogations – à la croisée de l'économie, de la rhétorique, de la psychologie (collective), de la théorie politique.



Ce livre est le premier d'une série de trois portant chacun sur certains aspects du crédit. Le deuxième concernera *Les Buddenbrook* de Thomas Mann, le troisième le dernier roman d'Herman Melville, *L'Escroc à la confiance*, *The Confidence-Man* (qu'Henri Thomas avait traduit sous le titre *Le Grand Escroc*).

Les trois romans paraissent sur quelques décennies – trois styles différents à l'évidence et, bien entendu, ce qui importe tout autant, trois langues. Des termes, qui ne sont pas superposables d'un roman à l'autre, disent aussi, à leur façon, la complexité du propos, montrent sa richesse, l'extension qu'il est susceptible d'avoir en divers lieux. L'objet dont il est question ne se laisse pas réduire à un concept provenant d'une discipline constituée.

Le crédit est loin d'être un processus univoque. Il ne relève pas d'un discours technique, ne trouve pas sa place dans un savoir existant. Il est à même de s'illustrer dans

les situations en apparence les plus variées. Ce qui rapproche ces situations, je crois, c'est leur aspect discursif, le fait qu'elles mettent en jeu, à chaque fois différemment, une forme de parole, et qu'en leur centre il y ait toujours quelque chose qui s'apparente d'assez près au travail de la persuasion, au processus, sur le fond bien étrange, par lequel quelqu'un cherche à faire faire à un autre quelque chose à quoi il n'est pas disposé, par lequel – pour le dire vite – quelqu'un se montre crédible en rendant l'autre crédule. Dans un processus d'une telle importance, une chose apparaît en toute netteté : les places ne sont jamais assignées une fois pour toutes ; il y a, ici et là, de manière imprévisible, des flottements et, surtout, des renversements spectaculaires : les romans savent tirer parti de mouvements de cet ordre, celui d'Alexandre Dumas comme les deux autres. L'ordre social établi se caractérise avant tout par une certaine instabilité. Les valeurs n'ont plus la consistance qu'on leur prêtait peu auparavant. Le temps prend une consistance qu'on ne lui reconnaissait pas jusqu'alors. La rapidité à convaincre semble devenir un objet de rumination, pour les romanciers en particulier.

La question reste de savoir pour quelles raisons, dans un tel moment précisément, cela se joue avant tout dans le domaine de l'économie financière.

On comprend aussi que, dès qu'il s'agit du crédit, et quelle qu'en soit la modalité¹, on se trouve confronté à

1. Que ce soit à un niveau individuel ou au niveau d'une institution, voire d'un État, les problèmes sont du même ordre sans être de la même intensité.

une vieille chose, qui semble prendre des habits neufs sur le terrain financier : la construction d'un pouvoir sans violence apparente ; la mise en place d'une puissance qui semble faire l'économie de la force. En général, on ne prend la mesure d'un tel changement de régime qu'une fois qu'il est advenu, c'est-à-dire une fois le cataclysme survenu –, au moment où l'hégémonie est installée, où elle règne sans partage. La forme la plus élémentaire d'un tel mouvement, dans certains romans, c'est le déclin, voire la ruine de tel ou tel.

Je reprends et prolonge ici un travail publié, il y a une dizaine d'années, en deux volumes, *Le Temps du crédit, Les Promesses de l'œuvre*¹. Je propose d'autres hypothèses, j'essaie d'introduire d'autres références aussi. Sans être un spécialiste de l'économie ou de la finance, j'ai le sentiment que ce qui s'est passé sur ce terrain précisément, lors de la dernière décennie, n'est pas resté sans effet sur ma démarche, sur ma façon de travailler. À supposer que j'en aie les moyens, il ne saurait être question ici de rendre compte de cette interférence, de ce poids du réel sur tout essai de réflexion. Trop d'éléments sont en jeu, des plus singuliers aux plus généraux, et ce serait là une autre histoire, individuelle autant que collective. Une chose évidente peut néanmoins être rappelée : on n'a, me semble-t-il, jamais autant fait appel qu'aujourd'hui à la « confiance », sur le terrain politique comme dans le domaine de l'économie, on ne l'a jamais à ce point évoquée dans les discours les plus

1. J.-M. Rey, *Le Temps du crédit, Les Promesses de l'œuvre*, Desclée de Brouwer, 2002 et 2003.

quotidiens. Au moment même où on a toutes raisons de croire qu'elle fait fondamentalement défaut, son évocation a quelque chose de magique, d'aucuns diront de tragique.

Il y a sans doute plus que cela : en en parlant à tort et à travers, en s'en tenant à ce seul terme, on évite sans doute, le plus souvent, de s'interroger sur les raisons de son absence et sur les conditions de son retour éventuel.

Le terme « confiance » semble faire souvent barrage à son analyse : c'est aussi ce que voudraient cerner les développements de ce livre et des deux qui le suivront.

Une certaine impatience

Deux forces antagonistes sont présentes dans une bonne partie de l'histoire de Monte-Cristo, l'oubli et la vengeance. D'un côté, on trouve chez certains la possibilité de jeter un voile sur ce qui a eu lieu et de faire comme si on pouvait en effacer les principales conséquences : c'est la posture adoptée, après la dénonciation, par Fernand, Caderousse et Danglars, sous la forme la plus radicale, puisque deux de ces personnages changent de nom, et le troisième de statut social en devenant baron. Cette posture est également celle de Villefort qui, lui aussi, a changé de nom (pour des raisons d'opportunité politique : son changement de nom s'accompagne d'une modification considérable de son statut), et qui demande purement et simplement l'« oubli du passé ». Au chapitre VI, il précise :

Dieu peut changer l'avenir ; il ne peut pas même modifier le passé. Ce que nous pouvons, nous autres hommes, c'est, sinon le renier, du moins jeter un voile dessus. Eh bien ! Moi, je me suis séparé non seulement de l'opinion, mais encore du nom de mon père.

De l'autre côté, il y a la détermination sans faille du comte de Monte-Cristo, pour qui l'offense qu'on lui a infligée ne saurait trouver une réparation suffisante dans la mort de ceux qui ont agi contre lui de manière délibérée. À une injustice sans nom il juge qu'on ne peut répliquer par la justice ordinaire. Il y faut quelque chose d'une autre nature. Il y a ce qui se passe couramment, quand la société, «attaquée par la mort d'un individu dans la base sur laquelle elle repose», «venge la mort par la mort», et il y a des douleurs que Monte-Cristo voit comme proprement individuelles, dont la société ne se préoccupe jamais et auxquelles elle n'offre aucun moyen de réparation, qu'elle méconnaît donc entièrement. Il indique avec la plus grande netteté ce qu'il compte entreprendre, et quelle est sa véritable conception de la justice.

Pour une douleur lente, profonde, infinie, éternelle, je rendrais, s'il était possible, une douleur pareille à celle que l'on m'aurait faite : œil pour œil, dent pour dent¹.

La vengeance est une activité à long terme, qui doit se programmer. Elle invente ses formes selon les circonstances et, surtout, en fonction des personnes sur qui elle tient à s'exercer. Elle procède avec méthode et fait la part belle à l'imagination. Elle est à même de déceler chez chacun le point faible, et c'est à partir de son constat qu'elle peut déployer progressivement des stratagèmes destinés, avant tout, à faire durer l'opération le plus longtemps possible.

1. Chapitre xxxvi.

Elle a pour elle le temps, et l'extrême patience de celui qui la met en œuvre. Elle s'exerce avec la plus grande rigueur et ne saurait connaître les hésitations ou les tergiversations. Tout entière tendue vers un but, elle ne saurait dévier de la voie droite qu'elle s'est prescrite. Elle s'accomplit ici avec la plus extrême cruauté. Chaque étape de la vengeance de Monte-Cristo fait montre de cette férocité.

À l'offense incommensurable qu'il a subie antérieurement, quand il s'appelait Edmond Dantès, le comte de Monte-Cristo s'est juré de répliquer en frappant chacun des responsables au plus intime de lui-même, dans ce qu'il a de plus cher, de plus précieux. La stratégie qu'il met ainsi en pratique refuse toute forme d'échange, toute équivalence ou toute proportion. Aucune transaction n'est pour lui possible. À la démesure première doit correspondre l'énormité d'un geste, une violence en retour inscrivant dans la longue durée le supplice infligé. Celui qu'on a voulu supprimer violemment de la scène du monde n'a d'autre recours que d'y réapparaître totalement méconnaissable, sous une autre forme et un autre nom, et de faire usage de la puissance qu'il a su acquérir entre-temps, en vue de détruire ceux qui ont été les seuls artisans de son malheur. Aucun tribunal humain n'est susceptible de lui rendre une quelconque justice ; le terme même de justice n'est pas de mise ici. Monte-Cristo doit donc occuper deux places, d'ordinaire séparées dans les institutions du monde moderne : celle du juge (ou de son équivalent) et celle de l'exécuteur de la sentence. L'une engage l'autre immédiatement, sans aucune médiation. Il ne saurait y avoir de

recours de l'une ou de l'autre partie. Il s'agit d'appliquer strictement la loi du talion, de l'accommoder à chaque cas. Le comte en indique la forme et les principaux aspects :

J'ai ma justice à moi, basse et haute, sans sursis et sans appel qui condamne ou qui absout, et à laquelle personne n'a rien à voir. Ah ! si vous aviez goûté de ma vie, vous n'en voudriez plus d'autre ; et vous ne rentreriez jamais dans le monde, à moins que vous n'eussiez quelque grand projet à y accomplir¹.

À une « douleur éternelle » ne peuvent répondre qu'un dérèglement des normes et une subversion des habitudes en vigueur : c'est ce dont Monte-Cristo fait la théorie, en termes extrêmement rigoureux, et ce qu'il explique par le menu à chacune de ses victimes, quand le moment est venu. Pour l'un des coupables de la dénonciation dont il a été l'objet, le baron Danglars, cela signifie une seule chose : détruire sa fortune en jouant méthodiquement des principes de l'économie, en utilisant habilement certains des mécanismes du crédit – ceux-là mêmes dont le banquier croyait être le plus habile artisan, et dont il pensait avoir la maîtrise. Le savoir dont le comte fait usage revient, avant tout, à introduire la plus grande démesure dans le domaine courant de la finance, avec la visée précise de contrarier systématiquement les ambitions d'un banquier et de le ruiner totalement. Pour y parvenir, Monte-Cristo se doit de connaître par le menu la vie de Danglars, de la reconstituer, en vue d'agir au moment opportun et en s'appuyant

1. Chapitre xxxi.

sur son entourage immédiat. Le roman expose les grandes étapes de ce processus de reconnaissance.

Le comte de Monte-Cristo n'ignore en effet rien des ressources du capitalisme, des diverses possibilités qu'il contient, de ses capacités de destruction mêmes, de la violence dont il est porteur, des contradictions qui l'animent. Il sait en faire usage à l'endroit d'une famille déterminée, celle de Danglars. Autant dire que, dans le même temps, il fait preuve de connaissances qui concernent de près l'économie politique comme telle. Il les exerce même avec la plus grande habileté. Du savoir à l'action, pour lui, le chemin est court. Son extrême richesse lui apporte évidemment une aide considérable. C'est comme s'il cherchait à combattre le crédit sur son propre terrain, avec les armes mêmes que la technique, récente, est à même de lui fournir.

Il laisse ainsi entendre une chose de première importance : que le système du crédit est en quelque sorte susceptible de précipiter sa propre mort, dans la mesure où tout y est fondé sur la logique infernale de l'acompte continu : le temps lui-même est supposé être le principal atout de la richesse, son support majeur. L'univers financier mise forcément sur un temps supposé toujours uniforme et régulier, sur une durée lisse, sans être à même de voir qu'il risque simplement de se défaire du fait de sa soumission aux divers aléas de toute perspective temporelle, qu'il se condamne lui-même en quelque manière au suicide.

La leçon est assez claire – l'une des leçons du *Comte de Monte-Cristo* en tout cas : ce qui est présenté comme le ressort majeur d'une société est également ce qui est

susceptible, dans certaines conditions, de la détruire de manière radicale – comme de l'intérieur. La raison de son progrès peut facilement devenir la cause, ou l'occasion, de son effondrement complet. Le principe de l'acompte généralisé est à même de précipiter la ruine générale de l'économie de marché qu'il a fortement contribué à instaurer. Monte-Cristo en fait la démonstration pratique avec une grande dextérité : tout s'accomplit par des moyens qui ont toutes les apparences de la légalité ; c'est d'ailleurs ce qui donne à cette histoire sa pertinence et son intérêt, ce qui lui assure aussi une réelle pérennité, bien au-delà de son moment d'apparition. La liberté, dont le roman peut faire preuve, lui assure aussi son succès, le dote d'un retentissement plus grand encore pour un temps long. Que cette leçon soit donnée par le biais de la fiction ne change évidemment rien à la portée générale du propos. Bien au contraire, c'est ce qui lui permet des développements en tous sens, et lui confère une vraisemblance à toute épreuve, ce qui lui donne aussi une longévité que n'ont pas toujours les savoirs ou les théories qui, dans leur majorité, se périment vite.

Hermann Broch dit que la « littérature a toujours été impatience de la connaissance », ajoutant qu'elle est, de surcroît, une « impatience tout à fait légitime ». Le roman d'Alexandre Dumas peut être lu dans la perspective d'une inquiétude de cette espèce. Rares sont les fictions dans lesquelles l'économie politique est à ce point sollicitée, dans lesquelles le *mécanisme* même du crédit – assez récent encore en Europe dans ce début du XIX^e siècle – devient

penser / rêver

revue de psychanalyse dirigée par Michel Gribinski

Déjà parus

- penser/rêver* n° 1 *L'enfant dans l'homme (printemps 2002)*
penser/rêver n° 2 *Douze remèdes à la douleur (automne 2002)*
penser/rêver n° 3 *Quand la nuit remue (printemps 2003)*
penser/rêver n° 4 *L'informe (automne 2003)*
penser/rêver n° 5 *Des érotomanes (printemps 2004)*
penser/rêver n° 6 *La haine des enfants (automne 2004)*
penser/rêver n° 7 *Retours sur la question juive (printemps 2005)*
penser/rêver n° 8 *Pourquoi le fanatisme ? (automne 2005)*
penser/rêver n° 9 *La double vie des mères (printemps 2006)*
penser/rêver n° 10 *Le conformisme parmi nous (automne 2006)*
penser/rêver n° 11 *La maladie chrétienne (printemps 2007)*
penser/rêver n° 12 *Que veut une femme ? (automne 2007)*
penser/rêver n° 13 *La vengeance et le pardon, deux passions modernes (printemps 2008)*
penser/rêver n° 14 *L'inadaptation des enfants et de quelques autres (automne 2008)*
penser/rêver n° 15 *Toute-puissance (printemps 2009)*
penser/rêver n° 16 *« Un petit détail comme l'avidité » (automne 2009)*
penser/rêver n° 17 *À quoi servent les enfants ? (printemps 2010)*
penser/rêver n° 18 *La lettre à la mère (automne 2010)*
penser/rêver n° 19 *C'était mieux avant... (printemps 2011)*
penser/rêver n° 20 *Le temps du trouble (automne 2011)*
penser/rêver n° 21 *Le genre totalitaire (printemps 2012)*
penser/rêver n° 22 *Portraits d'un psychanalyste ordinaire (automne 2012)*
penser/rêver n° 23 *Le corps (est un) étranger (printemps 2013)*

À paraître

- penser/rêver* n° 24 *Façons de tuer son père et d'épouser sa mère quand on est l'enfant d'un couple homoparental (automne 2013)*

www.penser-rever.com

Réalisation : PAO Éditions du Seuil
Achevé d'imprimer par CPI Firmin-Didot
à Mesnil-sur-l'Estrée (Eure)
Dépôt légal : mai 2013. N° 0160 (00000)
Imprimé en France